



Option Facultative

« DANSE »

au Lycée en Forêt de Montargis

Centre
Chorégraphique
National
d'ORLÉANS

Partenariat avec le
CCN d'Orléans

Spectacles de l'AME à Montargis



Option Facultative « **DANSE** » au LEF - Rentrée 2022

Pourquoi ?

- * Pour prendre confiance en soi, se libérer des tensions, faire une activité artistique et physique qui permet d'exprimer pleinement sa personnalité.
- * Pour compléter ses compétences en pratique et en culture de la danse.
- * Pour avoir la chance de profiter de cet enseignement rare qui n'est dispensé que dans 3 lycées de la région Centre Val de Loire

Le tout pour un investissement financier pour les sorties faible au regard de tout ce qui est proposé

Pour qui ?

Pour tous les élèves. Il n'est pas obligatoire d'avoir dansé auparavant, mais cette discipline demande de la motivation. Cette option peut être commencée en classe de seconde mais aussi en classe de première.

Quelle(s) danse(s) ?

En seconde, plusieurs styles de danse peuvent être abordés, mais en 1^{ère} et T^{ale}, la pratique s'oriente essentiellement vers la danse contemporaine.

Comment ?

2 heures ou 3h par semaine selon le niveau de classe :

De la pratique, de la culture, des sorties, mais aussi des intervenants chorégraphes qui viennent au lycée.

La pratique est collective, même si parfois un travail individuel de création est demandé.

La partie culturelle : L'objectif est d'acquérir des connaissances sur l'histoire de la danse, la vie et l'œuvre de différents chorégraphes. Les élèves seront amenés plusieurs fois dans l'année à aller voir des spectacles à Montargis et à Orléans avec leur professeur

ATTENTION : Les élèves qui connaissent des problèmes de santé les dispensant de pratiquer les activités sportives et physiques ne pourront pas satisfaire aux exigences de l'option.